



CNR renforce le mix énergétique renouvelable du département de l'Ain avec l'inauguration d'un nouveau parc photovoltaïque à Virignin (01)

Ce vendredi 6 mai 2022, la Présidente du Directoire de CNR, Laurence Borie-Bancel, était aux côtés de Stéphanie Bavuz, Maire de Virignin et de Pauline Godet, Présidente de la Communauté de communes Bugey Sud, pour inaugurer cette centrale photovoltaïque au sol de 3,8 MWc¹. D'une surface de 4,6 hectares, elle produira annuellement l'équivalent de la consommation électrique de 1 900 personnes, soit près du double de celle des habitants de Virignin. Ce second parc au sol construit par CNR sur le département de l'Ain consolide la transition énergétique du Haut-Rhône, territoire précurseur de l'hydroélectricité.

CNR et le département de l'Ain, une histoire qui suit le cours du fleuve depuis les années 1940

Avec l'inauguration de la nouvelle centrale solaire de Virignin, CNR, premier producteur français d'énergie 100 % renouvelable, et le département de l'Ain écrivent une nouvelle page de leur histoire commune qui a débuté il y a près de 90 ans, avec la construction du barrage-centrale hydroélectrique de Génissiat. Inauguré en 1948, il n'est autre que le premier ouvrage construit sur le fleuve Rhône par CNR depuis sa création en 1933. Ce joyau industriel, qui était lors de sa mise en service le plus grand barrage hydroélectrique d'Europe, a marqué durablement l'histoire énergétique Française en même temps que celle du département.

Produire une électricité 100 % renouvelable pour 1,4 million d'habitants

Ce lien singulier tissé entre CNR et le territoire du Haut-Rhône a suivi le cours du fleuve avec la construction, entre 1937 et 1986, de 6 aménagements hydroélectriques répartis sur 4 départements à Génissiat, Seyssel, Chautagne, Belley, Brégnier-Cordon et Sault-Brénaz. Partenaire des territoires dans la durée, CNR poursuit aujourd'hui la décarbonation du mix énergétique avec la mise en service de la centrale solaire de Virignin dont la production vient s'ajouter à celle du parc photovoltaïque de Villebois, mis en service en avril 2019. Au total, en valorisant l'énergie de l'eau et du soleil, les installations de CNR sur le Haut-Rhône permettent d'approvisionner annuellement 1,4 million d'habitants en électricité 100 % renouvelable.

« Alors que la question de l'indépendance énergétique de notre pays a rarement été si prégnante, je me réjouis que des communes comme celles de Virignin prennent part, au côté de CNR, à la nécessaire transition énergétique de notre pays. Répondre à nos futurs besoins énergétiques, c'est d'abord faire le choix de produire une électricité locale, 100% renouvelable qui bénéficie directement aux territoires. A ce titre, le département de l'Ain a fait très tôt figure de précurseur et le projet qui nous rassemble aujourd'hui s'inscrit dans la droite ligne de cet héritage. » a déclaré Laurence Borie-Bancel, Présidente du Directoire de CNR.

Participation citoyenne et responsabilité environnementale au cœur du projet

Démarré en 2016, le projet de construction de la centrale solaire de Virignin représente un investissement de 2,95 millions d'euros. Au total, 10 % du financement provient des riverains qui ont investi 305 000 € sur un total de 320 000 € collectés dans le cadre de la campagne de financement participatif mise en place par CNR et Enerfip entre avril et mai 2021. Cet engagement témoigne de la volonté des habitants de la communauté de commune Bugey Sud et des départements limitrophes d'être pleinement acteurs de la transition énergétique de leur territoire, en produisant une énergie locale, décarbonée et respectueuse du vivant.

¹ Mégawatts-crête

Le parc de Virignin a été construit sur l'ancienne plateforme de stockage de matériaux utilisée pour la construction de l'usine hydroélectrique de Brens-Virignin en 1981 et des deux écluses mises en service par CNR en amont et en aval du port de plaisance en 2010. Outre la végétalisation du terrain avec des graines adaptées au climat local, CNR a planté une haie au nord du parc photovoltaïque afin de favoriser la biodiversité en abritant des espèces pollinisatrices, de lutter contre l'érosion des sols et d'améliorer l'infiltration de l'eau.

Le parc photovoltaïque de Virignin en chiffres

SURFACE CLÔTURÉE DU PARC

4,6 ha

PUISSANCE INSTALLÉE

3,8 MW

NOMBRE DE PANNEAUX

12 864
de 295 Wc chacun

PRODUCTION ANNUELLE

4,76 GWh/an

EQUIVALENCE ANNUELLE DE
CONSOMMATION ELECTRIQUE

1 900 habitants

INVESTISSEMENT

2,95 millions d'€

TONNES DE CO2 EVITEES

3 720

DURÉE D'EXPLOITATION

30 ans

À propos de CNR

CNR (Compagnie Nationale du Rhône) est le 1^{er} producteur français d'électricité 100 % renouvelable avec une puissance installée de 4 000 MW. Elle transforme l'énergie du soleil, du vent et de l'eau du Rhône dont elle détient la concession depuis près d'un siècle. Cette activité d'énergéticien lui permet de financer le développement de ses autres missions d'intérêt général, en coordination avec les acteurs du territoire : déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et gestion de la ressource en eau, aménagement du fleuve Rhône et préservation des écosystèmes naturels. CNR gère ces trois ressources naturelles Eau-Vent-Soleil en tant que biens communs dont elle partage la gouvernance et une partie de la valeur avec les territoires. Sa triple expertise – énergie, transport, irrigation - lui permet d'assembler des solutions énergétiques et écologiques innovantes pour les territoires, partout en France. CNR est la seule société anonyme d'intérêt général en France. Son capital est majoritairement public (183 collectivités locales et établissements publics, groupe Caisse des Dépôts). ENGIE est son actionnaire industriel de référence.

CONTACTS PRESSE

Béatrice Ailloud – b.ailloud@cnr.tm.fr – 06 07 27 46 07

Romain Jacquet – r.jacquet@cnr.tm.fr – 06 74 79 10 00